



Préfet de l'Yonne

Commune de VINCELLES

Informations sur les risques naturels et technologiques majeurs

pour l'application des I, II de l'article L 125-5 du code de l'environnement

1. Annexe à l'arrêté préfectoral

N° **DDT-SERI-2012-0100**

du **20 juillet 2012**

2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles

[PPRn]

La commune est située dans le périmètre d'un PSS (ayant valeur de PPRn)

oui non

PSS approuvé par décret

du

13/01/1949

Aléas

Inondations par débordement de cours d'eau : L'Yonne

Périmètre du PSS

Zone inondable du territoire de la commune

Les documents de référence sont :

PSS (plan des surfaces submersibles)

Consultable sur Internet

3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [PPRt]

La commune est située dans le périmètre d'un PPRt

oui non

date

effet

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet

4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application du décret 2010-1254 du 10 octobre 2010 relatif à la prévention du risque sismique

La commune est dans une zone de sismicité très faible, où il n'y a pas de prescription parasismique particulière.

5. Pièces jointes – Cartographie permettant la localisation des immeubles au regard des risques pris en compte

A consulter à la DDT et sur Internet

6. Informations complémentaires

- Information sur les risques de débordement des cours d'eau sur le site www.vigicrues.gouv.fr
- Cartographie et Informations sur les risques de retrait et gonflement des sols argileux sur le site www.argiles.fr
- Dossier départemental des risques majeurs (DDRM) sur le site www.yonne.pref.gouv.fr
- Ma commune face aux risques sur le site www.Prim.net

Date d'élaboration de la présente fiche : Juillet 2012